

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie
Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
Band: 61 (1983)
Heft: 7

Artikel: Ordonnance sur la protection des champignons dans le canton de Zurich
Autor: Göpfert, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-936752>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cueillis, et que j'ai déterminés avec certitude, avaient un lait nettement âcre ...

En ce qui concerne un caractère microscopique, toutes les espèces de ce groupe ont des spores ornées de hautes crêtes; on en arrive assez facilement à les déterminer comme *L. pterosporus*, mais il faut noter que chez cette espèce seulement les crêtes enlacent la spore presque en spirale.

(Trad.: F. Brunelli)

Markus Wilhelm, Lettenweg 126, 4123 Allschwil

Littérature

Voir texte en allemand; pour les Romands, voir aussi: «Les Lactaires», J. Blum, Le Chevalier 1976, p. 126 et suiv.

Ordonnance sur la protection des champignons dans le canton de Zurich

Dans le dernier numéro du BSM, je faisais remarquer que «dans le canton de Zurich il n'a été décrété aucune limitation»: Or, dès le premier juin 1983, une ordonnance sur la protection des champignons sauvages est entrée en vigueur. Les principales dispositions en sont les suivantes:

1. Limitation à un kilo par jour et par personne.
2. Interdiction de cueillette les dix premiers jours de chaque mois.
3. Cueillette libre pour les espèces parasites, nuisibles aux plantes cultivées.
4. Le champignonneur ne doit cueillir que des espèces qu'il connaît.

Il faut saluer le bon sens qui a conduit le législateur à distinguer deux catégories de champignons: les nuisibles et «les autres». Pas de limitation de poids pour les Armillaires! (C'est d'ailleurs la seule espèce qui fait l'objet de cueillettes «massives» à Rüti: cf. le tableau, p. 113, du BSM 83/5—6.) Plus intéressante est la disposition N° 4. Mais comment s'effectuera le contrôle sur ce point? En tout cas les contrôleurs locaux zurichois n'ont reçu à ce jour — 7 juin 1983 — aucune instruction à ce sujet.

H. Göpfert

(Trad.: F. Brunelli)

Vacances du bibliothécaire (vente de livres)

Le bibliothécaire de l'USSM prend ses vacances du 9 au 24 juillet; les commandes qui lui parviendront pendant cette période seront effectuées dès son retour.

Walter Wohnlich, Köhlerstrasse 15, 3174 Thörishaus

Kalender 1983 / Calendrier 1983 / Calendario 1983

- | | |
|---------------|---|
| 3.7. | Rencontre mycologique Gardot |
| 13.8./14.8. | Bestimmertage in Schöftland |
| 21.8. | Zentralschweizerisches Pilzlertreffen in Grenchen |
| 27.8./28.8. | Journées romandes à Sion |
| 27.8.—3.9. | 1. Vapko-Kurs in Gfellen |
| 2.9.—4.9. | Cours de mycologie à Martigny |
| 4.9.—10.9. | Pilzbestimmerwoche in Meienberg |
| 4.9.—10.9. | Dreiländertagung in Coburg (BRD) |
| 10.9.—17.9. | 2. Vapko-Kurs in Degersheim |
| 12.9.—16.9. | Cours Vapko du Locle |
| 24.9./25.9. | Vapko-Tagung in Thun |
| 15.10./16.10. | Journées d'études U.V.S.M. à Cossonay |